

Ressource pour travailler la lutte contre le racisme et l'antisémitisme au cycle 3



"Face à l'histoire, 1939-1945"

À la lumière de situations vécues par des enfants juifs cachés pendant la Seconde Guerre mondiale et qui témoignent dans cet atelier-exposition, les élèves de cycle 3 sont invités à débattre avec leurs professeurs de questions telles que :

- Peut-on avoir une raison légitime de désobéir aux lois ?
- En quoi suis-je concerné(e) par ce qui arrive aux autres ?
- Connais-tu des actions de solidarité ?
- Quelles valeurs faut-il défendre pour vivre en paix dans notre pays ?

L'association **L'enfant et la Shoah** est une association loi 1901 à but non lucratif. Elle est animée principalement par des bénévoles enseignants et anciens enfants juifs cachés pendant la Seconde Guerre mondiale. Elle est agréée par le Ministère de l'Education nationale.



La mallette est gratuite pour les établissements scolaires, sur demande auprès de L'enfant et la Shoah : <mailto:info@lenfantetlashoah.org>

Contenu de la mallette "Face à l'histoire, 1939-1945" :

- Six posters
- Une clé USB comportant six témoignages vidéo, des documents et photographies d'archives et des textes
- Un livret d'exploitation pédagogique
- Un document pour l'élève

Niveaux : CM1/CM2/6ème

Parcours en cinq étapes autour des quatre domaines de l'Enseignement Moral et Civique : la sensibilité, la règle et le droit, le jugement et l'engagement.

- Un premier temps de discussion générale à partir des thématiques proposées ;
- La découverte de situations permettant d'approfondir la réflexion ;
- Des témoignages sur le ressenti des enfants juifs cachés pendant la Seconde Guerre mondiale ;
- Un deuxième temps de débat étayé par une proposition de pistes ;

Une restitution qui peut donner lieu à différentes productions d'écrits et réalisations graphiques.



« J'ai été prévenue par un agent de police, il demeurait boulevard Chansy à Montreuil. Il m'a dit : "Madame Figolman, je sais que vous êtes juive, prévenez vos coreligionnaires, parce que demain matin on viendra tous vous chercher." »
« On tape, je ne réponds pas ; madame Mandel m'écrirait prévenue de ne pas bouger. Mon fils était en train de manger, il s'est arrêté, il a compris ; puis j'ai entendu la concubine qui a dit : "Certainement elle n'est pas là, elle viendra tout à l'heure, puisqu'elle ne répond pas, elle n'est pas là !" Je ne suis pas sortie de toute la journée. »
— Jean Leblond, Les Juifs dans la France catholique de 1939 à 1945, CNRS Éditions, 1998, p. 190.

Deux sur six mille (1941), plus de 4 000 hommes juifs sont arrêtés à Paris et emprisonnés à Drancy, principal lieu d'enfermement des Juifs de France avant leur déportation dans les camps nazis, en particulier à Auschwitz-Belzec. Photo prise place de la République, au mois 1941.

En quoi suis-je concerné(e) par ce qui arrive aux autres ?

L'été 1942 marque un tournant. Les 16 et 17 juillet, plus de 13 000 Juifs, dont 4 000 enfants, sont arrêtés durant la Rafle du Vel d'Hiv. À quelques exceptions près, aucun d'eux ne survit.
Face à la violence de la propagande antisémite et aux dures lois d'exclusion des Juifs, une partie de la population française réalise la gravité de la situation, particulièrement celle des enfants dont beaucoup se retrouvent seuls. Des actions de solidarité se mettent alors en place, permettant aux enfants juifs d'être dans la clandestinité.
À la rentrée scolaire d'octobre 1942, à Paris, on compte « des milliers de places vides » dans les classes.
* Alain Weisbour, Des milliers de places vides, Arles, 2004.

VIDÉO : Pierre Quillardet
3. Pierre a 18 ans en 1942. Son petit voisin Benjamin Cohen est arrêté le 16 juillet 1942 et disparaît avec ses parents. Trois ans plus tard, Pierre s'efforcera de faire connaître l'histoire des enfants juifs pendant la Seconde Guerre mondiale.

L'ENFANT ET LA SHOAH
Yad Lashoah France